

# **Réunion du bureau du Comité permanent de concertation avec Anne Hidalgo, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire de Paris, chargée de l'urbanisme et de l'architecture (10/04/08)**

*Compte rendu de cette réunion par Gilles Pourbaix, président d'Accomplir*

Etaient présents: Anne Hidalgo, Hamou Bouakkaz (adjoint chargé de la vie associative), MM Franjou et Bodet (DU), MM Paque, Coronado et Bailly (membres des cabinets des deux adjoints), Thierry Le Roy (le garant)

Cotés associés et CdQ: Champetier (CdQ St Germain l'Auxerrois), Goy-Blanquet (CdQ des Halles), Péray (Paris des Halles), Grenier (FSL), Collin (Atelier des Halles), Laborde (GIE commerçants du Forum) et moi.

Anne Hidalgo:

- la concertation est importante: la Ville a besoin du point de vue des habitants et des associations
  - elle veillera au respect de la charte
  - les réunions thématiques vont reprendre
  - un Comité Permanent de Concertation se tiendra en mi-mai
  - une réunion publique aura lieu deuxième quinzaine de juin
  - sera la coordinatrice du projet (ce qui a tant manqué au cours des dernières années)
  - double organisation: politique (elle et les adjoints concernés) et administrative (dispositif chapeauté par B. Franjou, chef de projet rattaché au Secrétariat Général de l'HdV)
  - Jardin Lalanne: "atypique, intéressant, espace magnifique, on a envie de le retrouver". Elle n'a parlé que de "re-création avec l'implication des associations dans sa conception".
  - Place René Cassin: "sujet pas mineur, trouver des hypothèses satisfaisantes, lieu qui vit, qui existe, lieu de rencontre, ne doit pas disparaître".
  - consciente de l'importance de l'interface jardin/Canopée
  - il faut prendre en compte les usagers du centre commercial
  - il faut impliquer le STIF, la RATP et la région. Maintenant que le projet est plus concret, ils devraient se sentir plus engagés. Elle n'a rien voulu dire sur l'aspect financier. Projet métropolitain.
  - cette mandature sera celle de la réalisation du projet, pas le droit à l'échec
  - sur la passerelle, même position que son prédécesseur. Berger devra faire la preuve de l'utilité de la passerelle.
  - il faut se projeter dans l'utilisation des lieux qui en sera faite par les différentes populations
- Thierry Le Roy a demandé de la visibilité pour le CPC.

*Compte rendu complémentaire de la même réunion par Dominique Goy-Blanquet, représentante du Conseil de quartier des Halles*

La concertation sur le projet des Halles entre dans une nouvelle phase, après la période de campagne électorale qui a tenu les élus en dehors des réunions de travail sur l'avant-projet

sommaire (APS) de la Canopée conduites par Bernard Franjou. Le Bureau de la Concertation a été reçu jeudi 10 avril par Anne Hidalgo, première adjointe à la Mairie de Paris, qui coordonnera l'ensemble du projet côté élu, B. Franjou étant désormais chef d'ensemble du projet côté administratif au Secrétariat général de la Ville. Les travaux seront pilotés par Annick Lepetit (Transports), Fabienne Giboudeaux (Espaces verts), Lyne Cohen-Solal (Commerce), Pierre Mansat (Collectivités territoriales), Hamou Bouakkaz (Vie associative).

Madame Hidalgo a répondu d'emblée à deux demandes du Bureau qui lui avaient été transmises par le garant, Thierry Le Roy: une réunion du Comité permanent de la concertation, prévue vers la mi-mai, et la réunion publique plusieurs fois différée, qui se tiendra dans la deuxième quinzaine de juin. Un groupe de travail sur l'évolution de l'APS aura lieu vers la fin mai.

Les membres du Bureau ont exprimé à tour de rôle des réserves sur le déroulement de la première phase de concertation, notamment sur le cahier des charges, la répartition entre espaces publics et privés, le découpage entre plusieurs directions, la faible prise en compte de la dimension métropolitaine du lieu, le non respect de la charte de concertation, le silence des partenaires de la Mairie, le peu d'intérêt accordé au résultat des enquêtes auprès des usagers, l'oubli du périmètre avoisinant qui devait à l'origine faire partie du débat, l'absence de sens donné au projet, sens qui ne peut être apporté uniquement par l'architecture. Ils ont souhaité voir revenir les élus dans les groupes de travail mais aussi les représentants de la Région, le STIF, la RATP, signalé les empiètements sur l'espace public et les nuisances créées par des choix urbanistiques malavisés, demandé une révision des attributions de mètres carrés dans la Canopée, un état mis à jour des décisions prises, un GTT sur la dimension métropolitaine des Halles.

Madame Hidalgo a de son côté salué le travail des associations, dont la réflexion a souvent été en avance sur la Mairie, souligné l'engagement de son équipe dans la réussite de ce projet, porte centrale de la ville, sa complexité et son importance, la nécessité de faire vivre ensemble des populations très diverses. Les négociations avec les partenaires sont en cours, elles sont longues et difficiles comme toujours dans un grand projet mais elles continueront d'avancer. Les Halles sont inscrites dans le contrat de projet Etat/Région. Quant aux mètres carrés, ils peuvent faire l'objet de négociations avec Espace Expansion. La phase de conception est quasiment achevée, nous entrons dans la phase d'utilisation, mais il reste des questions non marginales à traiter, des erreurs de méthode à corriger, elle a bien pris note et tiendra compte des points signalés, ainsi que des enquêtes menées auprès des utilisateurs. Nombre de points restent en discussion, dont la passerelle de la Canopée, le statut de la Place basse, la lisière entre bâtiment et jardin, la récréation d'un jardin du type Lalanne, le sort de la place Cassin, un lieu vivant dont le succès est avéré, les avantages et inconvénients d'une extension de la zone piétonne, les problèmes de cohabitation et de partage de l'espace public.

La séance est levée au bout d'une heure et demie.